

Aux Points focaux nationaux de l'AEWA

Date : 4 juillet 2025

Réf : 25-051-cl

## Objet : 9<sup>ème</sup> session de la Réunion des Parties (MOP9) à l'AEWA – changement de dates

Chers points focaux nationaux de l'AEWA,

Suite à la notification n° 2025/012 du Secrétariat du PNUE/AEWA du 18 juin 2025, je souhaite informer les Parties contractantes, en ma qualité de président du Comité permanent de l'AEWA, que les dates de la 9<sup>ème</sup> session de la Réunion des Parties à l'AEWA (MOP9) ont de nouveau changé ; la réunion est prévue pour les **11 au 14 novembre 2025** à Bonn, en Allemagne.

Les dates récemment communiquées (du 9 au 12 décembre 2025) coïncident malheureusement avec celles de la 45<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, l'organe directeur de la Convention (du 8 au 12 décembre 2025). La présidence danoise de l'UE a donc officiellement demandé au Secrétariat, par courrier du 2 juillet 2025, de reconsidérer les dates de la MOP9 de l'AEWA afin d'éviter tout conflit de dates pour les points focaux de l'AEWA, également membres du Comité permanent de la Convention de Berne. Ayant appris la coïncidence des deux réunions, le Secrétariat de la Convention de Berne a précisé qu'il n'était pas possible de reprogrammer la réunion du Comité permanent.

Après avoir soigneusement évalué toutes les options possibles (reprogrammation de la MOP9, maintien des dates de décembre, report à 2026), le Secrétariat de l'AEWA, en étroite collaboration avec moi en ma qualité de Président du Comité permanent, a donc réorganisé la MOP9 sur le campus des Nations Unies du 11 au 14 novembre 2025. Heureusement, les salles de réunion, initialement indisponibles pour cette semaine de novembre, sont désormais disponibles en raison d'une annulation.

Comme la présidence danoise de l'UE en a été informée pendant ce processus de reprogrammation de la MOP9, les nouvelles dates de novembre auront un impact sur la publication des documents et des projets de résolution de la MOP9, car la préparation des documents avait déjà été réorganisée conformément aux dates de décembre. Notamment la 26<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent, qui a comme but d'approuver la plupart des documents et projets de résolution à soumettre à la MOP9, est prévue pour les 24 et 25 septembre 2025 ; le Secrétariat publiera tous les documents sur le site web de l'AEWA dès que possible après cette réunion. Le (nouveau) délai de 60 jours pour la publication des documents de la MOP9 expirera donc le 12 septembre 2025 et devra être prolongé d'environ deux semaines. Compte tenu de tous les avantages et inconvénients des différentes options quant à la manière de réagir à la demande de la Présidence, le Secrétariat et moi-même, en étroite consultation avec la Présidence de l'UE, avons

décidé que, dans ces circonstances, il serait acceptable de traiter les documents dans un délai d'environ 45 jours au lieu de 60 jours.

Je tiens à souligner qu'il sera crucial pour l'avenir de l'Accord que toutes les Parties contractantes œuvrent au succès de la MOP9 et se préparent au mieux pour la réunion malgré ce calendrier serré.

Enfin, je tiens à vous remercier de votre compréhension et de votre volonté de réorganiser votre participation à la MOP9 dans ces nouvelles circonstances.

Le Secrétariat fera tout son possible pour vous adresser une nouvelle invitation officielle à la MOP9 dans les meilleurs délais. Une notification officielle sera diffusée par le Secrétariat à la suite de cette lettre.

N'hésitez pas à me contacter ou à contacter le Secrétariat, si vous avez une question ou si vous souhaitez recevoir davantage d'informations.

Cordialement

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sm', written in a cursive style.

Simon Mackown  
Président du Comité permanent